



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Ethnologie-sociologie

de l'Université Paul-Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Ethnologie-sociologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150009331

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Montpellier 3 - Paul Valéry à Montpellier
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Ethnologie-sociologie* est une formation en sciences sociales axée sur la thématique du lien social et de la fonction symbolique.

Elle se décline en deux spécialités organisées sur les deux années du master. La première *Ethnologie* possède une finalité recherche. Elle prépare à la pratique de l'enquête ethnographique et aux méthodes d'analyse qualitative des données qui permettent de conduire un travail d'investigation empirique, en outre elle enseigne la construction de problématiques de recherche et à la rédaction d'un document d'analyse et de synthèse. Cette spécialité est centrée sur les thèmes du pluriculturalisme, des nationalismes ethnoculturels, des usages politiques du religieux, des processus de patrimonialisation et de muséographisation des objets et des cultures. Elle sensibilise les étudiants aux métiers de l'ethnologie (rôle des ethnologues dans les organismes liés au patrimoine, dans les musées et dans les métiers de la culture).

La seconde est la spécialité *Sociologie*. Elle comporte un parcours recherche qui vise à acquérir un haut niveau en sociologie par le biais d'une formation théorique et méthodologique. L'étudiant apprend à enquêter sur un terrain empirique et doit être capable de rédiger un document d'analyse et de synthèse. Elle comporte aussi un parcours professionnel intitulé *Observation et analyse sociologique du changement social et des actions collectives*. Il vise à préparer des professionnels souhaitant exercer une activité dans le domaine du social, du médico-social, de l'éducatif, du sport et des loisirs, afin que ceux-ci puissent jouer un rôle d'expert auprès des acteurs institutionnels.



La spécialité et le parcours dont la finalité est la recherche conduisent à l'inscription en doctorat et visent à l'insertion des diplômés dans les secteurs de l'enseignement et de la recherche. Ils s'appuient sur trois unités de recherche auxquels appartiennent les enseignants-chercheurs.

L'accès à la première année de master (M1) est ouvert aux titulaires d'une licence en sociologie ou ethnologie ainsi qu'aux titulaires d'autres licences (sans davantage de précision). La formation est également ouverte dans le cadre de dispositifs de formation continue selon des modalités qui ne sont pas renseignées.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master mention *Ethnologie-sociologie* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 se définit autour des thématiques du lien social et de la fonction symbolique. Nul doute que ces thématiques puissent se révéler intéressantes, mais il faudrait les expliciter et montrer en quoi elles sont décisives et de quelles manières elles renvoient à des questions importantes pour les apprentis sociologues et les apprentis ethnologues et pour le monde social.

Ce manque de définition convaincante se reflète à nouveau dans une description assez pauvre des objectifs de la mention, des connaissances et des compétences attendues à l'issue de la formation, si ce n'est une compétence de haut niveau en ethnologie et en sociologie. Malgré un tronc commun qui permet de croiser les analyses ethnologiques et sociologiques, les deux spécialités fonctionnent en parallèle plutôt qu'en symbiose.

En ce qui concerne l'acquisition de compétences transversales, seul l'enseignement de l'anglais est mentionné. L'acquisition de compétences préprofessionnelles n'est pas prioritaire, seul un stage dans la spécialité *Sociologie* en M2 est obligatoire. Seulement trois intervenants professionnels enseignent dans le master. Il n'y a pas d'heures consacrées à la préparation de la vie professionnelle.

La mention est adossée à trois unités de recherche (LERSEM, Sant.E.Si.H et LIRDEF) auxquelles appartiennent les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique. Les étudiants des parcours recherche sont en partie insérés dans les équipes, mais peu de choses nous sont dites là-dessus (mis à part une prise en charge partielle des financements des missions de recherche des étudiants qui est un point positif). En revanche, l'adossement à des milieux professionnels est faible et cette situation nuit aux futurs diplômés.

La mention *Ethnologie-sociologie* s'inscrit dans une offre de sciences sociales au sein de l'établissement. Il n'est pas mentionné de lien avec d'autres composantes. Quant à des liens avec d'autres universités, il est simplement évoqué dans le rapport des liens avec les autres universités de Montpellier et une université de Toulouse, sans que l'on puisse apprendre quelque chose sur la teneur de ces liens. La lecture du rapport ne permet pas de positionner l'offre de formation par rapport à l'offre régionale ou nationale. En outre, des liens avec l'international ont été noués (Brésil, Espagne), mais là, non plus, on apprend peu de choses sur leur contenu et leur mode de fonctionnement.

Les flux et l'origine des étudiants ne font pas l'objet d'une analyse spécifique, les étudiants sont entre 40 et 50 depuis 2009 en M1 et entre 30 et 40 en M2. Outre le fait que certains viennent de l'extérieur de l'université et même du continent africain, on n'en connaît pas les proportions. L'insertion professionnelle des étudiants fait l'objet d'une évaluation menée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), mais celle-ci souffre du faible nombre de retours des étudiants. Ses résultats montrent que peu d'étudiants sont devenus cadres, que la moitié des répondants occupe un travail précaire et que la moyenne des salaires mensuels nets est faible (1180€). En outre, la moitié des diplômés déclare qu'il n'y a pas d'adéquation entre les études suivies et leur emploi. Quatre diplômés sont soit vacataires dans l'enseignement supérieur, soit bénéficient d'une allocation doctorale. L'insertion professionnelle des étudiants renvoie à la responsabilité des enseignants de cibler davantage les compétences à acquérir et à développer des liens avec le monde professionnel, assez faibles pour le moment. L'insertion professionnelle des doctorants et des docteurs est problématique, comme elle l'est à l'échelle nationale.

Du point de vue du pilotage de la mention, l'équipe pédagogique présente est formée d'enseignants-chercheurs de l'établissement en sociologie et en ethnologie. Il existe un conseil de perfectionnement composé uniquement d'enseignants-chercheurs. Les modalités de contrôle sont organisées autour d'une session unique, mais qui permet de sélectionner la meilleure évaluation parmi les deux organisées ; elles privilégient également le contrôle continu. Le dossier ne montre pas l'existence d'un outil d'évaluation pour des enseignements par les étudiants du master et aucune initiative en la matière n'apparaît de la part de l'équipe qui pilote le master.



Les recommandations émises par l'AERES, pour la mention en tant que telle, concernaient surtout les procédures de suivi des étudiants, mais en renvoyait le portage aux services centraux de l'université, ainsi que l'approbation du projet, qui s'est concrétisé lors du contrat qui s'achève, d'un parcours professionnel pour la spécialité *Sociologie*. Une recommandation suivie concernant le regroupement des laboratoires a été suivie. En revanche, les points faibles soulignés par l'AERES, concernant la faiblesse des procédures d'autoévaluation et le développement nécessaire des partenariats, ainsi que l'adossement aux milieux professionnels n'ont pas été suivis d'effets.

Le dossier est renseigné rapidement, de nombreuses rubriques ne sont pas complétées ou ne le sont que très succinctement.

- Points forts :
 - L'équipe pédagogique et le master sont adossés à plusieurs laboratoires. L'adossement à la recherche est central.
 - La mutualisation des enseignements croisés entre la sociologie et l'ethnologie est une richesse.

- Points faibles :
 - La faible insertion professionnelle des étudiants diplômés qui constitue un véritable problème.
 - La finalité du master professionnel n'est pas assez précise.
 - Le projet pédagogique de la formation n'est pas assez clair et argumenté.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de renforcer les spécificités et l'identité de la formation, à la fois en termes de contenu, de projet et de débouché professionnel. Il conviendrait également de rendre plus lisible le projet pédagogique et de montrer la cohérence de la mention. Pour poser la question de manière directe, pour quelles raisons un étudiant déciderait-il de mener un parcours recherche en sociologie ou en ethnologie à l'université de Montpellier 3 ?

Il conviendrait de développer des liens avec le monde professionnel afin d'élaborer des stratégies pour l'insertion professionnelle des étudiants et de mener une politique de stages plus active. L'insertion des étudiants en parcours recherche doit aussi faire l'objet d'une réflexion puisqu'une très faible part d'entre eux rejoindra les métiers de l'enseignement et de la recherche.

Evaluation par spécialité

Ethnologie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paul-Valéry Montpellier 3

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Ethnologie* forme à la recherche en ethnologie, à la pratique de l'enquête ethnographique et aux méthodes d'analyse qualitative des données. L'accent est mis essentiellement sur la préparation à l'exercice de la profession de chercheur et d'enseignant-chercheur, mais les débouchés dans le domaine de l'intervention, des projets de développement local et patrimonial sont évoqués. Le contenu pédagogique est adossé aux axes de recherche de l'équipe présente au sein du LERSEM (EA (équipe d'accueil) 4584). Il est seulement indiqué que l'admission en seconde année (M2) fait l'objet d'une délibération commune de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

- Appréciation :

Le contenu pédagogique de la formation renvoie à des unités d'enseignement (UE) dont les thématiques sont assez variées. Il se focalise essentiellement sur la formation à la théorisation et aux méthodes d'enquêtes. Les étudiants de M2 doivent réaliser un mémoire de recherche, sous-tendu par un travail bibliographique et une enquête de terrain. L'adossement à la recherche est central et s'appuie sur l'équipe présente au sein du LERSEM (Laboratoire d'Études et de Recherches en Sociologie et en Ethnologie de Montpellier).

En outre, en M2 une UE « Métiers de l'ethnologie » sensibilise les étudiants aux différents débouchés possibles dans le monde professionnel. Cette UE constitue l'un des seuls éléments de formation professionnelle de la spécialité. Le dossier est lacunaire sur l'acquisition de compétences transversales.

Outre la formation initiale, la validation des acquis de l'expérience est possible et un système d'évaluation spécifique a été mis en place pour les étudiants salariés. En ce qui concerne les échanges internationaux, le rapport se contente de mentionner un partenariat avec l'Université de Barcelone.

La moitié des diplômés poursuit en doctorat. Pour cette partie comme pour l'autre moitié, se pose le problème de l'insertion professionnelle. Les professions exercées par les diplômés relèvent souvent d'emplois précaires du service public. Toutefois, la volonté de faire évoluer la formation pour cibler davantage des débouchés professionnels est affirmée.

L'équipe pédagogique peut compter sur la présence de trois professeurs et de quatre maîtres de conférences. La spécialité compte peu d'intervenants extérieurs issus du monde professionnel. Le dossier n'est pas très explicite sur le suivi de la formation. Aucune perspective n'est réellement évoquée. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et l'ADD (annexe descriptive au diplôme) sont correctes.

- Point fort :

- L'adossement à la recherche.

- Points faibles :

- La faible insertion professionnelle des diplômés.
- L'absence d'énonciation des débouchés professionnels.
- La spécificité du projet pédagogique de cette spécialité n'est pas suffisamment affirmée.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de développer des liens avec le monde professionnel afin d'élaborer des stratégies pour l'insertion professionnelle des étudiants et de mener une politique de stages plus active. L'insertion des étudiants en parcours recherche doit aussi faire l'objet d'une réflexion puisqu'une très faible part d'entre eux rejoindra les métiers de l'enseignement et de la recherche.



Sociologie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paul-Valéry Montpellier 3

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Sociologie* se décline en deux parcours. Il existe un parcours recherche et un parcours professionnel intitulé *Observation et analyse sociologique du changement social et des actions collectives*. Le parcours recherche forme des chercheurs en sociologie, il vise à valider la maîtrise de la théorie et de la méthodologie sociologiques à travers la réalisation d'un mémoire de recherche. En ce qui concerne le parcours professionnel, l'objectif est de comprendre les phénomènes sociaux et le changement social afin de former des experts pour constituer une aide à la décision. Concernant le parcours recherche, la sélection des candidats se fait sur la qualité du projet proposé par le candidat et il est conditionné à l'accord d'un directeur de recherche. Il n'y a pas de précision sur les modalités d'admission des candidats dans le parcours professionnel, si ce n'est que des étudiants en formation continue peuvent y accéder.

- Appréciation :

La présentation de la spécialité est un peu rapide et n'énonce pas d'objectifs suffisamment précis.

En ce qui concerne le parcours recherche, la formation conduit les étudiants à réaliser à partir de leur connaissance de la littérature sociologique, la rédaction d'un mémoire de recherche. La présentation des unités d'enseignement (UE) laisse apparaître un enseignement sociologique abstrait et faiblement en adéquation avec des problématiques sociales. Le parcours s'appuie sur l'équipe d'accueil IRSA-CRI composante du laboratoire LERSEM EA 4584 - à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs de l'équipe. Le dossier évoque le fait que les diplômés peuvent accéder aux métiers de chercheur, d'enseignant-chercheur, de sociologue, de consultant ou exercer dans le domaine des ressources humaines, de la culture, du journalisme, de la publicité ou de l'analyse et de l'expertise de la culture des images. Le panel évoqué est assez large, mais on ne voit guère comment le cursus donne les moyens aux diplômés de se positionner sur l'un de ces secteurs du monde professionnel. Si le domaine de l'analyse et de l'expertise de la culture des images peut constituer un créneau professionnel pertinent, il faudrait alors se positionner clairement sur celui-ci et adapter l'offre d'enseignement en conséquence. Le débouché professionnel principal est celui des métiers de l'enseignement et de la recherche, mais étant donné les perspectives d'emploi, il est nécessaire de doter les étudiants d'autres compétences utiles.

En ce qui concerne le parcours professionnel, la présentation manque de clarté. Le rapport évoque le fait que la formation prépare des professionnels aux domaines du social, du médico-social, de l'éducatif, du sport et des loisirs. En outre, il évoque la question de la réduction de la précarité et de l'accès à la citoyenneté, mais on ne comprend pas comment ces objectifs sont abordés par le cursus. Un stage de trois mois est prévu, mais aucun détail supplémentaire n'est donné. Seize intervenants professionnels enseignent dans ce parcours, des partenariats locaux ont été noués avec plusieurs institutions, mais on ignore le contenu de ces liens.

L'absence de présentation de liens solides et concrets avec le monde professionnel est peut-être à mettre en relation avec la faiblesse de l'enquête présentée. Sur les trois promotions enquêtées (2008, 2009 et 2010), entre six et 13 diplômés ont répondu, entre quatre et huit diplômés ont déclaré détenir un emploi. Rien n'est dit sur le type d'emploi occupé.

L'équipe pédagogique est composée de 14 enseignants-chercheurs dont cinq professeurs, cinq maîtres de conférences (MCF) habilités à diriger des recherches et quatre MCF appartenant à la même équipe d'accueil du laboratoire. Le dossier ne précise rien sur l'existence d'un conseil de perfectionnement. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et l'ADD (annexe descriptive au diplôme) sont correctement présentées.



- Points faibles :
 - Manque de lisibilité de la formation, objectifs non ciblés.
 - Faible adossement au monde professionnel.
 - Problème sérieux de l'insertion professionnelle des étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de clarifier l'offre de formation, d'affiner les objectifs de chaque parcours et d'en renforcer les spécificités afin de se positionner régionalement et nationalement dans l'offre de formation. Il conviendrait de se préoccuper de l'avenir professionnel des étudiants et d'établir des stratégies à cet effet.



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraïsse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observation évaluation AERES

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse